REFIKE (Projet)

Les petites unités de pêche artisanales doivent faire face à certaines menaces (raréfaction de certaines ressources, hausse des coûts énergétiques, perte de zones de pêche, les pêcheurs sont en quête de nouveaux marchés ou de nouvelles techniques innovantes à plus [...]

Thématique : Pathogènes, maladies, parasites, nuisibles | Localisation : Autre | Filière : Pêche

Ξ	Projet : Terminé
\ \\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	Porteurs du projet : Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Morbihan (CDPMEM 56),
	Financeurs: France Filière Pêche (FFP),

Contexte

Les petites unités de pêche artisanales doivent faire face à certaines menaces (raréfaction de certaines ressources, hausse des coûts énergétiques, perte de zones de pêche, les pêcheurs sont en quête de nouveaux marchés ou de nouvelles techniques innovantes à plus forte valeur ajoutée, mais aussi moins impactantes pour l'environnement. Depuis quelques années, une filière complète autour du poisson vivant et de l'Ikejimé s'est développée sur une partie du territoire français. Notons que les poissons Ikejimés sont plus chers (jusqu'à 30 % en plus sur le prix de vente), il s'agit donc d'un nouveau marché en plein essor. De par les débouchés prometteurs et la rentabilité possible de cette nouvelle technique, les premiers pêcheurs ont fait des adeptes, et de nouveaux navires désirent s'engager dans cette démarche.

La méthode de l'Ikejimé est une technique séculaire japonaise peu usitée en France jusqu'à une période récente A ce jour il n'existe pas de référentiel technique pour les personnes voulant pratiquer cette méthode d'abattage. Les acteurs (mareyeurs, poissonniers, restaurateurs) qui pratiquent aujourd'hui cette technique sont soit des autodidactes (apprentissage via des vidéos, transmission de pêcheurs en pêcheurs), soit des personnes parties se former dans les pays asiatiques. Sans référentiel technique, et au regard du potentiel de ces marchés, il existe un risque de voir se développer des pratiques non conformes qui pourraient remettre en cause le développement futur de cette filière. Il y a une réelle demande des professionnels qui souhaitent que la méthode soit davantage encadrée

Objectifs

- ✓ La réalisation d'un état des lieux des pratiques et usages en matière d'Ikejimé en France en vue d'identifier l'ensemble des pratiques actuelles, en fonction des métiers, des espèces et des conditions de réalisation de l'Ikejimé à bord ou à terre.
- ✓ La réalisation d'un guide méthodologique pratique, pédagogique et illustré à destination des pêcheurs professionnels.

Actions

Un grand nombre d'acteurs de cette nouvelle filière (amont et aval) dans les différents territoires ont été enquêtés (Comités des Pêches OP, groupements de professionnels, criées, mareyeurs, grossistes, poissonniers/restaurateurs, centres de formation). Il y a eu plus de 100 prises de contacts par mails, plus de 40 entretiens téléphoniques, plus de 10 entretiens physiques et une douzaine d'embarquements avec des pêcheurs professionnels.

Résultats

A partir des données récoltées lors de la phase 1, des recommandations pour pratiquer l'Ikejimé sont émises : déterminer les bonnes pratiques préciser les conditions à respecter pour une technique optimale de l'Ikejimé ; décrire la technique et les étapes à suivre ; préciser les spécificités pour chaque espèce (ou catégorie) de poisson ; adapter les préconisations pour les pratiques en mer et tout au long de la chaîne – la pêche jusqu'au débarquement – et fournir une analyse des risques, détermination de points critiques et évaluation des différents cas existants à chaque étape. Une réflexion a aussi été menée sur le type de contrôle visuel par le pêcheur

et/ou le mareyeur pouvant permettre de reconnaître un poisson correctement lkejimé (description de l'aspect intérieur et extérieur).

Le guide est construit de la manière suivante : présentation et objectifs du guide ; préconisations d'utilisation du guide et lexique diagramme de synthèse fiches sur les différentes étapes de la pratique fiches espèces avec des notions d'anatomie. Deux fiches supplémentaires ont été produites, à savoir une fiche sanitaire à destination des pêcheurs et de la filière aval et, une fiche des critères visuels de vérification du poisson bien lkejimé à destination de la filière aval.

Le processus lkejimé décrit dans le guide a fait l'objet d'un large consensus et a suscité un véritable intérêt de la filière, amont comme aval.

Ce guide a vocation à informer les pêcheurs mais n'a pas de valeur normative A lui seul, il ne suffit pas à garantir l'homogénéité des pratiques. Malgré la production d'un guide de bonnes pratiques à destination des pêcheurs professionnels, rien ne garantit le respect des conseils avancés. En effet, on observe aujourd'hui une certaine variabilité de la qualité d'un produit lkejimé pouvant alors remettre en cause la viabilité du marché. Par manque d'informations et de formation sur cette pratique, la filière aval, non experte, peut difficilement identifier et valider un produit correctement lkejimé.

A ce jour, les différents opérateurs de la filière (amont et aval) ne s'accordent pas sur les suites à donner au référentiel technique pour mieux encadrer la pratique de l'Ikejimé. Faut-il produire un guide de « contrôle » à destination de la filière aval. Faut-il laisser le marché s'autoréguler et la filière aval s'organiser ? Faut-il mettre en place une formation des pêcheurs et/ou mareyeurs. Faut-il mettre en place un label/marque sur le produit ? la méthode ?

Ainsi le CDPMEM 56 souhaite, dans la continuité du projet REFIKE, mener une étude de faisabilité qui

Permettra:

- D'identifier des pistes concrètes de valorisation pour le poisson lkejimé remportant l'adhésion de la filière
- D'étudier la faisabilité de chacune d'entre elles (avantages/faisabilité technique, financière, portage possible).

